

Fonds Publics et Territoires

Axe Jeunesse

ANNÉE 2024

FICHE TECHNIQUE **« Accueil inclusif »** **(Axe 1)**

Accueil des enfants en situation de handicap
dans les structures et services d'accueil
de droit commun



CAF DU PAS-DE-CALAIS
Service Action Sociale

Sandrine CRIQUELION
Conseillère Thématique Jeunesse

**RENFORCER et/ou DEVELOPPER LES CONDITIONS D'ACCUEIL
& D'ACCES AUX LOISIRS DES ENFANTS ET DES JEUNES
EN SITUATION DE HANDICAP EN ALSH ET EN ACCUEILS JEUNES**

ACTIONS	<p>→ Renforcer les conditions d'encadrement : Le personnel supplémentaire doit être embauché dans une logique de complétude du temps de travail des accompagnants, sur les temps péri et extra scolaires. Il doit être au service de l'ensemble des enfants et non en accompagnement individuel.</p> <p>→ Supervision des équipes</p> <p>→ Informier et accompagner les familles</p>
PUBLIC CONCERNE	→ Enfants de 3 à 17 ans bénéficiaires de l'AEEH
PORTEURS	→ Partenaires intervenant sur les temps péri et extra scolaires
CRITERES D'ELIGIBILITE	<p>→ Inscrire dans le projet pédagogique de la structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inconditionnalité de l'accueil • Les modalités de fonctionnement • Les adaptations mises en œuvre • Les moyens mobilisés <p>→ Prévoir des supports de communication aux familles</p> <p>→ Avoir une politique tarifaire modulée et adaptée</p> <p>→ Objectiver les surcoûts liés à l'accueil de ces enfants</p>
TYPES DE DEPENSES	Fonctionnement : coûts Etp et prestataires
REGLES DE FINANCEMENT	80 % des charges de fonctionnement dans la limite de 8 000 €
INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<p>→ Nb d'enfants bénéficiaires de l'AEEH accueillis</p> <p>→ Adéquation entre la demande de la famille et la réponse d'accueil</p> <p>→ Nature, volume et coût des adaptations mises en œuvre (projet d'accueil, modalités d'accueil, formation...)</p> <p>→ Évolutions apportées au projet d'accueil et aux supports d'information aux familles</p>

Le pôle ressources handicap reste à la disposition des partenaires pour échanger sur leur projet d'accueil inclusif



**L'association Gamins Exceptionnels
Pôle Ressources Handicap/Parentalité
4, rue Ludovic Boutleux
62400 BETHUNE**

Site internet : <https://gamins-exceptionnels.fr/>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/GaminsExceptionnels/>

Madame Emilie DAUTRICHE

Responsable du Pôle – Tél. 07.61.12.58.93

direction@gamins-exceptionnels.fr

Jean François ROUSSEL

Animateur départemental - Tél. 07.61.12.57.73

animation@gamins-exceptionnels.fr

Madame Elodie BOURDON

Animatrice départementale – Tél. 06.50.85.26.61

animation@gamins-exceptionnels.fr